



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.1/34/L.39
19 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOV 21 1979

Trente-quatrième session
PREMIERE COMMISSION
Point 35 de l'ordre du jour

UN/SA COLLECTION

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LA DENUCLEARISATION
DE L'AFRIQUE

Nigeria : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Profondément alarmée par l'annonce que l'Afrique du Sud pourrait avoir fait exploser un engin nucléaire en septembre 1979,

Rappelant la décision qu'elle a prise à ce sujet à sa 47ème séance, le 26 octobre 1979,

Prenant note du rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/34/674,

1. Exprime au Secrétaire général sa satisfaction à l'égard des mesures qu'il a prises en application de la décision de l'Assemblée générale en date du 26 octobre 1979;

2. Fait appel à tous les Etats Membres qui sont en mesure de le faire pour qu'ils communiquent au Secrétaire général tous les renseignements pertinents dont ils disposent;

3. Prie le Secrétaire général de suivre la situation de près, et à la lumière des renseignements pertinents complémentaires que fourniront les Etats Membres;

4. Prie en outre le Secrétaire général d'établir, avec le concours de spécialistes compétents, un rapport d'ensemble sur le plan et la capacité d'action de l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire, et de présenter ce rapport à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.